



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION
CENTRE ALPHA CHOISY**
SIEGE SOCIAL : 27 AVENUE DE CHOISY 75013 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

À l'Assemblée Générale de l'association CENTRE ALPHA CHOISY

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02/04/2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE ALPHA CHOISY relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15 avril 2021

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport :

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

CENTRE ALPHA CHOISY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/04/21
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	26 406	20 898	5 508	7 463
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	26 406	20 898	5 508	7 463
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	8 954		8 954	66 945
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	275 048		275 048	157 818
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	2 112		2 112	4 431
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	286 114		286 114	229 194
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	312 520	20 898	291 622	236 658
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	
			11 066	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

CENTRE ALPHA CHOISY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/04/21
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	76 209	76 209
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	10 671	10 671
Report à nouveau sur gestion propre	68 272	31 281
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	21 420	36 991
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 700	5 502
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	179 274	160 655
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 991	14 780
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 991	14 780
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 000	6 400
Dettes fiscales et sociales	32 127	22 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 427
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	57 231	27 500
TOTAL IV DETTES	96 358	61 223
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	291 622	236 658
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	96 358
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Compte de Résultat en liste

CENTRE ALPHA CHOISY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/04/21
Devise d'édition EURO

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	405 739	436 122
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 464	9 327
- Cotisations	8 360	20 054
- Autres produits	2 957	4 553
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	428 520	470 056
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	80 476	83 275
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 430	1 249
- Salaires et traitements	239 330	232 961
- Charges sociales	74 813	72 679
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 018	4 661
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 211	16 244
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	555	
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	401 833	411 069
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 687	58 987
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	495	488
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	495	488
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	495	488

Compte de Résultat en liste - suite

CENTRE ALPHA CHOISY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/04/21
Devise d'édition EURO

	31/12/2020	31/12/2019
--	------------	------------

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	27 182	59 475
---	---------------	---------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	1 433	1 447
- Sur opérations en capital	2 802	4 192
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 235	5 638

CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	9 509	28 122
- Sur opérations en capital	487	
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 996	28 122

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(5 762)	(22 483)
--	----------------	-----------------

Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	433 249	476 182
--	----------------	----------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	411 829	439 190
--	----------------	----------------

EXCEDENT OU DEFICIT	21 420	36 991
----------------------------	---------------	---------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Centre Alpha Choisy a pour activité : Aider les personnes en difficulté, étrangères ou français, à s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, au moyen notamment : de cours de français ou de savoirs de base, d'actions d'animation et éventuellement de stages intensifs, assurés par des bénévoles et des salariés.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Impact de la crise sanitaire

Fermeture de l'établissement pendant la durée du confinement
Maintien des subventions
Une partie des activités réalisées à distance

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du Plan Comptable général (CCG) et du plan comptable des associations tels qu'ils résultent des règlements CRC 99-01 et CRC 99-03.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Ils sont établis selon des méthodes identiques à celles appliquées à l'exercice précédent.

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements, installations	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				0
Frais de recherche et de développement				0
Concessions, logiciels				0
Droit au bail				0
Fonds de commerce				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Agencements des terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels, outillages				0
Autres immobilisations corporelles	33 067	2 550	9 212	26 406
Immobilisations en cours				0
TOTAL VALEURS BRUTES	33 067	2 550	9 212	26 406
Immobilisations incorporelles				
Amorts frais d'établissement				0
Amorts frais de recherche et de développement				0
Amorts concession, logiciels				0
Amorts fonds de commerce				0
Amorts autres immobilisations incorporelles	25 604	4 018	8 725	20 898
Immobilisations corporelles				
Amorts agencements des terrains				0
Amorts des constructions				0
Amorts installations techniques, matériels, outillages				0
Amorts autres immobilisations corporelles				0
TOTAL AMORTISSEMENTS	25 604	4 018	8 725	20 898
VALEURS NETTES COMPTABLES	7 463	-1 468	487	5 508

B. Immobilisations financières

Il n'y a pas d'immobilisations financières.

C. Créances

Il n'y a rien de particulier sur l'exercice 2020.

D. Tableau des fonds propres

Fonds associatifs	
Fonds propres	76 209
Résultat de l'exercice	21 420
Autres fonds associatifs avec droit de reprise	10 671
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	
report à nouveau	68 272
Subventions d'investissement	2 700
Provisions réglementées	
FONDS ASSOCIATIFS	179 272

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

E. Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2020.

F. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges d'un total de 15 991€ figure au bilan au 31/12/2020 et correspond à :

	N-1	Augmentation	Diminution	N
<i>Provisions pour risques</i>	14 780	1 211		15 991
<i>Provisions pour charges</i>	0			0
TOTAUX	14 780	1 211	0	15 991

G. Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2020.

H. Emprunts et dettes

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2020.

I. Echéances des créances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Créances financeurs douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances	8 954	8 954	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques		0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers		0	0
Charges constatées d'avance	2 112	2 112	0
TOTAUX	11 066	11 066	0

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7 000	7 000	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Organismes sociaux	30 651	30 651	0	0
Etat et autres collectivités publiques	1 476	1 476	0	0
Dettes sur immobilisations		0	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes		0	0	0
Produits constatés d'avance	57 231	57 231	0	0
TOTAUX	96 358	96 358	0	0

J. Charges à payer et produits à recevoir

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Fournisseurs, factures non parvenues	7 000 €
Provision pour congés payés	10 750 €
Charges sur congés payés	4 580 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Financeurs	620 €
------------	-------

IV - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. Produits

Les produits de l'association sont composés de :

A.1 - Don, mécénat

Dons	2 747 €
------	---------

A.2 - Subventions organismes privés

Subventions fondations	9 960 €
------------------------	---------

A.3 - Subventions de collectivités publiques

Subventions organismes publics	357 192 €
Emplois aidés	38 587 €

A.4 - Cotisations et autres produits

Participations stagiaires	8 360 €
Cotisations	210 €
Reprise provisions	11 464 €

B. Produits et charges financiers

Le résultat financier est constitué des produits financiers qui s'élèvent à 495 € de rémunération d'un Livret A.

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

C. Produits et charges exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2020 s'élève à - 5 762 €

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 9 996 €. Elles sont principalement composées de :

- 4 896 € de régularisation créance FSE
- 2 764 € de régularisation klésia mutuelle
- 2 037 € de régularisation taxe formation continue

Les produits exceptionnels s'élèvent à 4 235 €. Ils sont principalement composés de :

- 2 802 € de quote-part de subvention investissement
- 939 € de remboursement CPAM

V - AUTRES INFORMATIONS

A. Effectif moyen

	Nombre
Cadres	1
Employés	8
Apprenti	0
TOTAUX	9

B. Gratuités et bénévolat

L'association bénéficie de l'aide de bénévoles pour un total de 4 093.82 H.

La valorisation de cette contribution s'élève à 56 904.05 €

1 heure de formation est valorisée à 13.90 € (SMIC brut chargé).

C. Engagements hors bilan

C.1 - Cession de créances

Néant

C.2 - Cautions bancaires

Néant

C.3 - Engagements de retraite

Néant

C.4 - Engagements de crédit-bail

Néant

D. Dirigeants

Le montant global des indemnités versées aux membres du conseil d'administration est de : 0 €

E. Filiales et participations

L'association ne détient aucune participation au sein de sociétés.

Association CENTRE ALPHA CHOISY

Sise : 27 avenue de Choisy
Association Loi 1901
SIRET : 408 605 251 00011 - APE 8559 A

F. Informations relatives aux honoraires d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet Doucet, Beth & Associés assure la mission de commissariat aux comptes. A ce titre, les honoraires :

- de la mission de commissariat au titre de 2020 s'élèvent à 5 500 euros TTC.
- de la mission d'audit projet au titre de 2020 s'élève à 1 440 euros TTC.

G. Informations sur les risques

Néant

H. Compte d'emploi des ressources

Néant